

## GUIDE TECHNIQUE

### PROCÉDURE PARTICULIÈRE DE RECRUTEMENT EN VOIE PROFESSIONNELLE

- **Fiches de demande d'entretien et de recommandation : documents 1, 1Bis, 2 et 3**

## PROCÉDURE PARTICULIÈRE DE RECRUTEMENT EN VOIE PROFESSIONNELLE

Cette procédure se décline en trois modalités :

- 1. Les commissions d'admission**
- 2. Les baccalauréats professionnels en partenariat avec la Marine nationale**
- 3. Les entretiens conseils**

### **1. Recrutement par commission d'admission dans les spécialités suivantes :**

- 2<sup>nd</sup>e professionnelle Prothèse dentaire ;
- 2<sup>nd</sup>e professionnelle Maintenance des matériels – option matériels de construction et de manutention ;
- CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières ;
- CAP Constructeur en canalisations des travaux publics ;
- CAP Constructeur de routes ;
- CAP Constructeur en ouvrages d'art.

Le processus de recrutement dans ces formations se déroule en 2 étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : entretiens individuels ;
- 2<sup>ème</sup> étape : les commissions d'admission.

#### 1<sup>ère</sup> étape : entretiens individuels

Les entretiens individuels s'adressent à tous les candidats à l'une des sections citées ci-dessus. Il s'agit, lors de ces entretiens, de vérifier la cohérence du projet et d'évaluer l'état de maturité du projet du jeune.

Les candidats doivent se faire connaître auprès de leur établissement pour remplir la fiche de demande d'entretien (document 1).

La fiche de demande d'entretien doit être remise **à l'élève et sa famille dès que possible**.

**L'établissement d'origine transmettra pour le 27 avril 2019 au plus tard**, au LP demandé, les fiches accompagnées d'un bordereau récapitulatif des demandes ainsi qu'une grande enveloppe à leur adresse (pour le retour des recommandations).

Les candidats seront convoqués à l'entretien par le **chef de l'établissement d'accueil**.

Ces entretiens se tiendront du **13 au 17 mai 2019**.

Pour chaque jeune, une recommandation relative à la pertinence du projet sera transmise au chef d'établissement d'origine pour être communiquée à l'élève et à ses parents.

Cette recommandation peut prendre deux formes :

- **soit la formation est « conseillée »** si le projet de l'élève est cohérent ; dans ce cas, cet avis est donné indépendamment des places disponibles et sans établir de classement des élèves ;
- **soit la formation est « déconseillée »** si le projet de l'élève est jugé peu réaliste ; dans ce cas, l'établissement d'origine veillera à accompagner l'élève dans la construction d'un projet de formation plus adapté.

*En aucun cas, cette phase d'entretien ne constitue un pré-recrutement :  
un avis conseillé ne vaut pas affectation définitive.*

## 2<sup>ème</sup> étape : les commissions d'admission

L'élève et sa famille sont informés de la recommandation donnée à l'issue de l'entretien par la fiche retour de recommandation (document 2).

L'élève qui souhaite poursuivre dans la formation doit en faire le vœu ; celui-ci sera saisi par l'établissement d'origine dans **AFFELNET**.

Les dossiers des élèves qui formulent un vœu vers l'une des spécialités concernées sont constitués par les établissements d'origine pour examen lors des commissions d'admission.

Le dossier comporte :

- une copie de la fiche d'affectation ;
- les bulletins de l'année ;
- une copie de la fiche de recommandation suite aux entretiens.

**Ces dossiers accompagnés d'un bordereau récapitulatif sont envoyés par l'établissement d'origine au plus tard le 7 juin 2019 :**

- *CIO du Val de Marque (Tourcoing) :*  
Bac pro Prothèse dentaire
  
- *CIO de Bruay-la-Buissière :*  
Bac pro Maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention  
CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières, constructeur en canalisations des travaux publics, constructeur en ouvrages d'art et constructeur de routes.

Les commissions d'admission se tiendront le **14 juin 2019**.

Les résultats seront saisis dans **AFFELNET** par les directeurs de CIO.

Les résultats de l'affectation seront communiqués par l'établissement d'origine à l'issue des procédures AFFELNET.

## **2. Baccalauréats professionnels en partenariat avec la Marine nationale**

Concrétisation du partenariat original conclu depuis plusieurs années entre le Ministère de l'Éducation nationale et la Marine nationale, les « bacs pros Marine » proposent d'enrichir le cursus normal de formation par une dimension maritime dans les filières et établissements suivants :

- Bac professionnel Systèmes numériques (SN) au LP Robespierre (Lens)
- Bac professionnel Maintenance des équipements industriels (MEI) au LP des Plaines du Nord (Grande-Synthe)
- Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) au LP du Hainaut (Valenciennes)
- Bac professionnel Aéronautique option systèmes au LPO du Val de Lys (Estaires)
- Bac professionnel Maintenance des équipements industriels (MEI) au LP Savary-Ferry (Arras)

Tout candidat à ces formations doit satisfaire à certaines conditions spécifiques à la Marine :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 17 ans à 25 ans lors du passage du bac pro ;
- avoir validé une classe de 3<sup>ème</sup> ;
- être physiquement et médicalement apte ;
- savoir nager.

Les élèves intéressés doivent se mettre en rapport avec le Bureau Marine du Centre d'information et de recrutement des forces armées (téléphone 03 59 00 42 42). **Date limite de retour des dossiers : 27 avril 2019**

Adresse : CIRFA MARINE LILLE – 20 RUE DU RÉDUIT – CS 30221 - 59001 LILLE CEDEX

Les élèves et leur famille peuvent aussi rencontrer les personnels de la Marine Nationale lors des journées portes ouvertes des établissements concernés.

Après étude des candidatures, les élèves retenus qui souhaiteront poursuivre dans la formation devront en faire le vœu ; celui-ci sera saisi par l'établissement d'origine dans AFFELNET (pas de code vœu spécifique Marine, l'élève indique le code correspondant à la formation dans l'établissement envisagé).

Les chefs d'établissement se chargeront de transmettre la liste des élèves retenus au SAIO pour le **4 juin 2019** ([ce.saio@ac-lille.fr](mailto:ce.saio@ac-lille.fr)).

### **3. Les entretiens-conseils :**

- 2<sup>nd</sup>e professionnelle métiers de la sécurité
- CAP agent de sécurité

Des entretiens-conseils sont mis en place pour les élèves intéressés par ces formations, dans le but d'étayer la construction de leur parcours.

La fiche de demande d'entretien est remise **à l'élève et sa famille**.

**L'établissement d'origine transmettra pour le 27 avril 2019 au plus tard**, au LP demandé, les fiches accompagnées d'un bordereau récapitulatif des demandes ainsi qu'une grande enveloppe à leur adresse (pour le retour des recommandations).

Les candidats seront convoqués à l'entretien par le **chef de l'établissement d'accueil**.  
Ces entretiens se tiendront du **13 au 17 mai 2019**.

Pour chaque jeune, une recommandation relative à la pertinence du projet sera transmise au chef d'établissement d'origine pour être communiquée à l'élève et à ses parents.  
Cette recommandation peut prendre deux formes :

- ***soit la formation est « conseillée »*** : dans ce cas, l'avis donnera lieu à l'attribution d'un bonus qui sera appliqué si l'élève formule effectivement ce vœu dans AFFELNET ;
- ***soit la formation est « déconseillée »*** : dans ce cas, l'établissement d'origine veillera à accompagner l'élève dans la construction d'un projet de formation plus adapté.

L'établissement d'accueil communique la liste des élèves pour lesquels la formation est conseillée à la DSDEN du département d'accueil pour le **23 mai 2019**, à l'aide du document 3.

PROCÉDURE PARTICULIÈRE DE RECRUTEMENT EN VOIE PROFESSIONNELLE

FICHE DE DEMANDE D'ENTRETIEN - 2019

Nom de l'élève : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse de la famille : .....

Établissement scolaire fréquenté actuellement : .....

Classe suivie cette année : .....

Classe suivie en 2017-2018 : .....

Signature des parents  
ou du représentant légal :

Cachet Établissement d'origine

A : .....

Le : .....

Les candidats intéressés par la 2<sup>nd</sup>e Pro Métiers de la sécurité ou la 1<sup>ère</sup> année de CAP Agent de sécurité, doivent également joindre la fiche complémentaire (document 1Bis).

**À retourner par l'établissement d'origine dès que possible  
et avant le 27 avril 2019 dernier délai dans l'établissement demandé.**

*N.B : le fait de passer un entretien ou un test dans un établissement donné n'engage pas l'élève à demander cet établissement lors de la constitution de son dossier d'affectation (fin mai – début juin 2019).*

Formations à recrutement par commission d'admission	Cochez la case correspondant à votre choix
2 <sup>nde</sup> pro Prothèse dentaire - Lycée Le Corbusier -TOURCOING	<input type="checkbox"/>
2 <sup>nde</sup> pro Maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention - LP des Travaux Publics - BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/>
CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières - LP des Travaux Publics - BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/>
CAP Constructeur en canalisations de travaux publics - LP des Travaux Publics - BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/>
CAP Constructeur de routes - LP des Travaux Publics - BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/>
CAP Constructeur en ouvrages d'art - LP des Travaux Publics - BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/>

Formations pour lesquelles des entretiens-conseils sont organisés	Cochez la case correspondant à votre choix
CAP Agent de sécurité - LP Vertes Feuilles - SAINT ANDRÉ LEZ LILLE (joindre aussi le document 1Bis)	<input type="checkbox"/>
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité - Lycée Malraux - BÉTHUNE (joindre aussi le document 1Bis)	<input type="checkbox"/>
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité - Lycée Jean Moulin - ROUBAIX (joindre aussi le document 1Bis)	<input type="checkbox"/>
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité - Lycée André Lurçat - MAUBEUGE (joindre aussi le document 1Bis)	<input type="checkbox"/>

**Dossier technique Procédure particulière de recrutement en voie professionnelle –  
Document 1 bis - Fiche complémentaire**

**FICHE COMPLÉMENTAIRE DE RENSEIGNEMENTS**  
**Pour la 2<sup>nd</sup>e PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ et la 1<sup>ère</sup> année de CAP AGENT DE  
SÉCURITÉ (à joindre à la fiche de demande d'entretien – Document 1)**

**Nom et prénom de l'élève :** .....  
**Date de naissance :** .....  
**Établissement scolaire actuel :** .....  
**Établissement scolaire demandé :** .....

*Toute personne qui s'engage dans cette filière doit, avant d'entrer en formation, avoir été informée des exigences imposées par le secteur professionnel pour accéder à un emploi, en particulier en termes de capacités physiques et de moralité.*

Ce baccalauréat professionnel a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers dans le domaine de la sécurité :

- contribuer à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé ;
- lutter contre les incendies conformément aux techniques professionnelles ;
- assurer des missions de secours et d'assistance aux personnes ;
- assurer la surveillance des lieux et des accès, rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques et les conditions d'accès, de circulation et/ou d'utilisation d'un lieu ;
- protéger l'intégrité physique des personnes ;
- constater et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques.

Ce baccalauréat professionnel ne prépare pas directement aux concours de la fonction publique mais nécessite une préparation complémentaire pour intégrer la sécurité publique (police, gendarmerie...) ou la sécurité civile (sapeur-pompier professionnel) comme fonctionnaire. Par contre, dans le cadre de contrats, le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité » peut exercer des activités d'adjoint de sécurité de la police nationale ou de gendarme adjoint volontaire. Il peut également exercer en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Dans le secteur de la sécurité privée, il peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité, soit dans un service interne de sécurité d'une entreprise. Il peut occuper des postes d'agent de sécurité, d'agent de contrôle d'accès, d'agent de surveillance, d'agent de gardiennage, d'agent de protection physique des personnes, d'agent de sécurité dans l'événementiel, d'agent de sécurité incendie...

*Outre la présente fiche de renseignements, il est également possible de joindre tout document susceptible de compléter la candidature : attestation de stage, participation à des activités bénévoles, attestation d'engagement de jeune sapeur-pompier volontaire ou sapeur-pompier volontaire, attestation de responsables sportifs...*

Avis du chef d'établissement sur la candidature  
(inscrire les précisions éventuelles, les observations ou encore les conseils)

Signature :

Avis du professeur principal sur la candidature  
(inscrire les précisions éventuelles, les observations ou encore les conseils)

Signature :

Avis du professeur d'EPS sur la candidature  
(avis quant aux aptitudes physiques ainsi que sur la motivation et l'implication dans votre cours)

Signature :

Avis du psychologue de l'Éducation nationale sur la candidature  
(inscrire les précisions éventuelles, les observations ou encore les conseils)

Signature :

Dossier technique Procédure particulière de recrutement en voie professionnelle –  
Document 2

PROCÉDURE PARTICULIÈRE DE RECRUTEMENT EN VOIE PROFESSIONNELLE

FICHE DE RECOMMANDATION

Nom de l'élève convoqué : .....

.....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Établissement d'origine : .....

.....

Date de l'entretien : .....

Les recommandations sont à retourner dans l'établissement d'origine, **en vue d'informer l'élève et sa famille** mais ne dispensent pas de la procédure normale d'affectation.

- Pour les formations concernées par les **commissions d'admission** : l'établissement d'origine envoie le dossier papier des élèves concernés par les commissions d'admission aux CIO concernés, pour le **7 juin 2019**.

Seuls les élèves dont le dossier aura pu être étudié lors de la commission d'admission pourront être affectés dans la formation demandée.

- Pour les formations concernées par la procédure des **entretiens-conseils**, l'établissement d'accueil envoie la liste des élèves pour lesquels la formation est conseillée, à la DSDEN du département d'accueil pour le **23 mai 2019**.



Formations à recrutement par commission d'admission	Cochez la case correspondant à votre choix
2 <sup>nde</sup> pro Prothèse dentaire Lycée Colbert – TOURCOING	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
2 <sup>nde</sup> pro Maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention LP des Travaux Publics – BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières LP des Travaux Publics – BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
CAP Constructeur en canalisations de travaux publics LP des Travaux Publics – BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
CAP Constructeur de routes LP des Travaux Publics – BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
CAP Constructeur en ouvrages d'art LP des Travaux Publics – BRUAY LA BUISSIÈRE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
CAP Agent de sécurité LP Vertes Feuilles - SAINT ANDRÉ LEZ LILLE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité Lycée Malraux - BÉTHUNE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité Lycée Jean Moulin - ROUBAIX	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.
2 <sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité Lycée André Lurçat - MAUBEUGE	<input type="checkbox"/> L'orientation vers cette formation est conseillée. <input type="checkbox"/> Le choix de cette formation ne peut être conseillé actuellement ; la recherche d'une autre formation devrait être envisagée.

Remarques ou conseils :

Signature du Chef d'établissement

